

*L'Adresse—M. G. Caouette*

serrer la ceinture, sinon on devra les forcer. Cela c'est l'attitude du gouvernement. Par contre, le fait d'être assez intelligents—et cela n'est pas la première fois que je leur dis—assez intelligents pour aller voir au niveau des brevets d'inventions, des enregistrements qui ont été faits sur différentes sources d'énergie afin d'épargner, de diminuer la consommation de ces sources d'énergie.

Je pense, par exemple, à l'essence dans les automobiles, ou encore au mazout dans les systèmes d'huile à chauffage dans les maisons. En 1973 je disais au ministre Macdonald lorsqu'il était aux richesses naturelles: Est-ce que vous avez eu au moins la décence, au lieu de dire aux Canadiens de baisser leur thermostat et de fermer les portes l'hiver lorsqu'il fait froid, afin de ne pas perdre trop d'énergie, est-ce que vous avez eu la décence d'aller voir au bureau des brevets d'inventions s'il n'y aurait pas de nouvelles inventions applicables afin d'économiser ces sources d'énergie? Non, il n'a pas eu la décence! Il n'en a pas plus aujourd'hui même après avoir changé de ministère et tout cela. Par contre, on se trouve des raisons. Dans une question qu'on avait posée au Feuilleton: Depuis 1940 le Bureau des brevets a-t-il reçu des demandes d'enregistrements concernant la diminution de la consommation d'essence dans des véhicules automobiles et du mazout dans les systèmes de chauffage? Combien de demandes ont été brevetées et rejetées? Pourquoi? Quand? Quelles économies prévoyait-on réaliser par ces brevets-là? La réponse du gouvernement, qui est si soucieux de l'économie, si soucieux de réduire la consommation, de réduire la pollution, a répondu: Il y a eu 4,900 brevets.

● (1852)

Deuxième question: Combien ont été acceptés? Quel pourcentage d'économie est-ce qu'on donnait? Pour répondre à cette question on estime qu'il coûterait environ \$10,000 et plusieurs hommes-jours. C'est complètement ridicule! On dépense au-dessus de trois millions en produits pétroliers par jour et \$10,000 c'est trop cher pour essayer de trouver des brevets pour réduire la consommation d'essence des véhicules.

En 1956, je conduisais un véhicule qui roulait 65 milles au gallon, un mécanicien avait ajouté quelque chose dans le carburateur. Il l'a fait breveter. Pour protéger les multinationales, à ce moment-là, on a envoyé la Gendarmerie royale du Canada avec la hache pour casser la «patente», pour être bien sûr qu'elle ne serait pas enregistrée. C'était dangereux! Aujourd'hui on a exactement la même attitude. On ne veut pas solutionner le problème. On met des mots, on en écrit dans des discours du trône mais lorsque le temps arrive, par exemple, de solutionner le problème, on s'y refuse catégoriquement. On essaie de passer le blâme sur le dos des Canadiens. Serrez-vous la ceinture, puis, les compagnies, vous autres, continuez à faire le gaspillage que vous avez toujours fait.

On dit dans le discours du trône encore dans le domaine des produits pétroliers où le gouvernement fédéral a l'intention d'établir un régime de redevances. Cela serait plus intelligent que le régime d'impôt sur le revenu qu'on a présentement. On sait que les seules personnes qui sont incapables de cacher leur revenu ce sont les salariés. Peut-être comme le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) mais en dehors de cela... Les gens qui ont réellement des revenus valables ou les compagnies, ne soyons pas inquiets elles trouvent le moyen de falsifier leur revenu. Que le gouvernement emploie une méthode de royautés, nous en serions, comme cela a été

appliqué en Alberta en 1935. C'est de cette façon que l'Alberta est venue à bout de se relever en ayant des royautés sur des richesses naturelles de l'Alberta.

Sur le problème de l'unité nationale, on en a vu des vertes et des pas mûres aujourd'hui, on en a entendu de tous les côtés, pour finalement se rendre compte que le problème est un problème économique. Le droit de vivre des individus—est-ce que je peux comme Québécois, comme Canadien, est-ce que je peux vivre dans ma province ou dans mon pays comme du monde ou si je dois crever de faim dans ce pays-là? La même question se pose dans différentes provinces, en Alberta aussi bien qu'au Québec. C'est là la question de l'unité nationale finalement. Alors qu'est-ce que le gouvernement a à faire là-dedans? C'est de créer une attitude économique propice à la satisfaction des gens d'une province ou de l'ensemble des provinces du Canada. A ce moment-là des problèmes de séparation et tout cela, ou n'en entendra pas parler. Lorsque les gens seront satisfaits, verront qu'ils ont le droit de vivre chez eux comme du monde, ils vont accepter la base économique qui leur sera donnée par le gouvernement.

Je lis encore dans le discours du trône:

Ce mécontentement qui se manifeste au milieu de l'abondance...

**Une voix:** Êtes-vous fédéraliste?

**M. Caouette (Témiscamingue):** Oui, je suis fédéraliste, mais pas dans un fédéral «emmanché dans un bric-à-brac» comme vous êtes en train de le faire présentement.

Quand j'entends le premier ministre dire: *Le statu quo* ce n'est pas nous qui le voulons. *Le statu quo* n'est pas dans les suggestions qu'il a faites, c'est dans l'attitude qu'il a vis-à-vis des provinces, c'est là qu'est le *statu quo*. Une nouvelle constitution où les provinces décideront entre elles ce qu'elles veulent mettre en commun et ce qu'elles veulent garder de leur juridiction, comme la Confédération présente a été créée. Ce n'est pas le fédéral qui a créé quatre provinces, ce sont quatre provinces qui ont créé le fédéral. Tant que l'on ne reviendra pas à cet esprit de Confédération jamais on ne solutionnera le problème de l'unité canadienne au Canada. Pas par des attitudes de confrontation comme le premier ministre l'a fait cet après-midi. Absolument pas! De l'arrogance comme le parti libéral emploie présentement à la grandeur du pays, en aucun cas! C'est en respectant les entités qui forment ce pays et que ces entités-là décident entre elles de quelle façon elles veulent discuter ce qu'elles veulent mettre en commun et ce qu'elles veulent garder de leur juridiction de province. Quand on aura respecté ça, on aura solutionné ce problème, cette facette du problème de l'unité canadienne.

C'est drôle, parce que le Québec, et je ne veux pas défendre le Québec dans cette attitude-là, crée un bill, le bill 101, où il met des restrictions à l'éducation dans la province, dans ses juridictions, il est drôle que dans le passé le gouvernement fédéral ne s'est pas levé comme ça pour attaquer une province directement comme l'Alberta ou la Colombie-Britannique qui refusait l'accès aux écoles à des francophones. Non, encore une fois on essaie de mettre ça sur le dos des autres pour justifier le manque administratif que le gouvernement fédéral a depuis huit ans. Ce n'est pas un jeu de confrontation, c'est un jeu de discussion franche et honnête, pas des discussions comme dans le discours du trône. On dit: le *statu quo* est représenté par le premier ministre et le parti libéral, c'est l'attitude de donner des directives, d'essayer de diriger, non pas de s'asseoir et